



# Les faits marquants en 2022

## AIRES PIÉTONNES

- **Piétonnisation** : place du Louvre (1er arrondissement, juin), la rue de l'Hôtel-de-Ville (4<sup>ème</sup>, août), rue de la Victoire entre les rues Le Peletier et La Fayette (9<sup>ème</sup>, août), rue Jean-Pierre Timbaud (11<sup>ème</sup>, avril), place Richard Baret (17<sup>ème</sup>, septembre).

## AMÉNAGEMENTS

- **Programme Rues Aux Écoles** : Programme Rues Aux Écoles (dans des sections de rues) : rue du Sommerard (5<sup>ème</sup> ; décembre), rue Eblé (17<sup>ème</sup>, juin), rue de Florence (8<sup>ème</sup>, décembre), rue Milton (9<sup>ème</sup>, mars), rue de Bruxelles (9<sup>ème</sup>, novembre), rue Belzunce (10<sup>ème</sup>, septembre), rue Amelot (11<sup>ème</sup>, novembre), rue de la Brèche aux loups (12<sup>ème</sup>, octobre), Contre-allée Jeanne d'Arc (13<sup>ème</sup>, avril), rue Gourdault (13<sup>ème</sup>, août), rue Ricaut (13<sup>ème</sup>, octobre), rue Levassor (13<sup>ème</sup>, septembre), rue du Colonel Moll (17<sup>ème</sup>, octobre), rue Cavé (18<sup>ème</sup>, décembre).
- **Autres aménagements** : : élargissement de trottoir rue Casette (6<sup>ème</sup>, avril) ; réaménagement des espaces publics de de l'îlot Gaité-Montparnasse (projet de réhabilitation, 14<sup>ème</sup>, juillet) ; recalibrage de la rue de la Condamine (17<sup>ème</sup>, novembre) ; phase 3 du programme « Montmartre accessible à tous » (rue du Chevalier de la Barre, rue d'Azais ; août) ; réaménagement des espaces publics du programme « Îlot fertile » rue d'Aubervilliers (19<sup>ème</sup>, septembre).

## AMÉNAGEMENTS

- Plantations (avec ou sans jardinières) : rue de Sully (4<sup>ème</sup>, décembre), rue de Turin (8<sup>ème</sup>, octobre), Rue St Vincent de Paul (10<sup>ème</sup>, août), rue Pelée (11<sup>ème</sup>, mars), placette Reuilly (12<sup>ème</sup>, juin), rue Pirandello (13<sup>ème</sup>, février), rue Charles Richet, rue Clisson, rue de Reims, rue du docteur Victor Hutinel (13<sup>ème</sup>, décembre), rue Lahire (13<sup>ème</sup>, mars), rue Xaintrailles (13<sup>ème</sup>, septembre), placette d'Alésia (14<sup>ème</sup>, octobre), rue Jacquier (14<sup>ème</sup>, juin), rue d'Odessa et rue du Montparnasse (14<sup>ème</sup>, décembre), rue de Suez (18<sup>ème</sup>, août), rue Jean Ménans (19<sup>ème</sup>, mars), rue Bouret (19<sup>ème</sup>, mars), Rue du docteur Paquelin (20<sup>ème</sup>, juillet), rue du Groupe Manouchian (20<sup>ème</sup>, juillet).

## VÉLO

- **Pérennisation des aménagements cyclables** : rue de Rivoli (section Saint-Bon/Concorde, juin ; section Coutellerie/Séviigné, septembre), rue La Fayette (section Haussmann/Magenta, 9<sup>ème</sup>, décembre), avenue de la République (11<sup>ème</sup>, octobre), avenue Ledru-Rollin et avenue du faubourg Saint-Antoine (12<sup>ème</sup>, décembre), rue de Vaugirard (section Montparnasse/Rennes, 15<sup>ème</sup>), rue Linnois (15<sup>ème</sup>, décembre), boulevard Pasteur (15<sup>ème</sup>, avril), avenue de Clichy-avenue de Saint-Ouen (17<sup>ème</sup>, septembre), boulevard Ornano (18<sup>ème</sup>, septembre), avenue Gambetta (20<sup>ème</sup>, décembre).
- **Création de pistes cyclables** : rue du Renard (1<sup>ER</sup>, décembre), Pont de l'Alma (8<sup>ème</sup>, août), rues du Havre et Tronchet (8<sup>ème</sup>/9<sup>ème</sup>, avril), place Pigalle (9<sup>ème</sup>, mai) avenues Claude Vellefaux et Parmentier (10<sup>ème</sup>, novembre), rue Henri Huchard (18<sup>ème</sup>, juin).
- **Double-sens cyclables** : secteur de la rue Christophe Colomb (8<sup>ème</sup>, septembre).
- **Mobilité partagée** : extension de la flotte de vélos à assistance électrique en free floating à 16 500 engins.

## TRANSPORTS EN COMMUN

### Extension de l'offre du réseau Métro :

- Ouverture des stations « Barbara » et « Lucie Aubrac » de la ligne 4 prolongée à Bagneux (16 janvier).
- Ouverture de la station « Aimé Césaire » de la ligne 12 prolongée jusqu'au nouveau terminus « Mairie d'Aubervilliers » (31 mai).

## ÉVÉNEMENTS

- **8<sup>ème</sup> édition** de « Paris Respire, journée sans voiture » (18 septembre).
- **Opération Paris Plage** sur les sites du Parc des Rives de Seine et du bassin de la Villette (du 9 juillet au 21 août).
- **20<sup>ème</sup> Edition** de « Nuit Blanche » (1<sup>er</sup> octobre).

## RÉGLEMENTATION

- **Mise en place du stationnement payant** sur voirie pour les deux-roues motorisés (1<sup>er</sup> septembre).